

ATTENTION AUX MYCOSES DU CUIR CHEVELU



► Aux exploitants de barber shops et de salons de coiffure

En tant que professionnels, vous pouvez aider à limiter la propagation de cette maladie de la peau, également appelée teigne.

/ Les mycoses du cuir chevelu, c'est quoi ?

C'est une infection de la peau très contagieuse provoquée par un champignon microscopique qui touche le cuir chevelu ou la barbe.



© Praxis Reinacherhof

/ Comment ça se transmet ?

La transmission se fait par un contact direct peau à peau, par des cheveux ou du matériel contaminés, comme des ciseaux, des peignes, des rasoirs, des lames ou des blaireaux.



/ Qui est concerné ?

Vos clients peuvent être infectés. En tant que professionnels au contact direct de cheveux et de poils, vous pouvez également être touchés.

/ Comment éviter d'être infecté ?

Pour limiter les risques d'infection, il faut suivre ces règles d'hygiène :

- Nettoyer et désinfecter les instruments après chaque utilisation
- Changer les instruments à usage unique (lames de rasoir) entre chaque client
- Laver les linges et les serviettes réutilisables à 60° après chaque client

/ Que faire en cas de symptômes ?

Si l'un de vos clients - ou vous-mêmes - présente de tels symptômes, il est important de consulter un médecin pour un diagnostic et un traitement adapté.

/ Vous avez une question ?

L'équipe du médecin cantonal est à disposition pour répondre à vos questions : medecin.cantonal@ne.ch